



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la Séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 17 septembre 2018 à 21 h à la salle du Conseil, située au 405C, montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents messieurs Gaéтан Boulerice, Marc Gaudreau, Daniel Racette, Alain Poissant et Alain Dumouchel. Était absente madame Annie Lussier.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Félix Champagne-Picotte était présent. La séance débute à 21 h.

### ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Moment de recueillement
- 3- Lecture de l'ordre du jour
- 4- Adoption de l'ordre du jour
- 5- Autorisation d'aller en appel d'offres pour les opérations de déneigement
- 6- Annulation du projet désigné par l'appel d'offre numéro 24072018 pour le déblaiement, l'enlèvement de la neige, l'épandage d'abrasifs et de fondants sur les chemins et les trottoirs du territoire de la municipalité de Saint-Édouard
- 7- Levée de la séance

### 18-09-167 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 septembre 2018 tel quel présenté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 2 – Gaéтан Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

### 18-09-168 Autorisation d'aller en appel d'offres pour les opérations de déneigement

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit établir un mode d'attribution du contrat sur la base du plus bas soumissionnaire conforme ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité bénéficie d'une plus grande visibilité en inscrivant son Appel d'offre sur le site du SÉAO ;

**IL EST PROPOSÉ DE MANDATER** la direction générale pour aller en appel d'offre sur le site du SÉAO pour le déblaiement, l'enlèvement de la neige, l'épandage d'abrasifs et de fondants sur les chemins du territoire de la Municipalité pour une période de trois (3) ans avec une année d'option.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 2 Gaéтан Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	√
# 3 Alain Dumouchel	N	Maire :		REJETE	
# 4 Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

### 18-09-169 Annulation du projet désigné par l'appel d'offre numéro 24072018 pour le déblaiement, l'enlèvement de la neige, l'épandage d'abrasifs et de fondants sur les chemins et les trottoirs du territoire de la municipalité de Saint-Édouard

**CONSIDÉRANT** l'adoption de la résolution numéro 18-09-169 - Autorisation à la Direction générale pour aller en appel d'offre sur le site du *Système de service électronique d'appel d'offres* (SÉAO) pour le déblaiement, l'enlèvement de la neige, l'épandage d'abrasifs et de fondants sur les chemins et les trottoirs du territoire de la municipalité de Saint-Édouard ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Édouard a été en appel d'offres sur le site Internet du SÉAO le 24 août 2018 ;



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT QUE** le Directeur général a procédé à l'ouverture des enveloppements des soumissionnaires le 7 septembre 2018 à 10 heures en présence de Monsieur Carl Simard, directeur urbanisme et travaux publics ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Édouard a procédé à l'ouverture d'une offre soumise et qu'elle a reçu la soumission suivante :

**Soumissionnaire**

Excavation Saint-Patrice Ltée

**Prix soumis taxes incluses**

231 088,26 \$

**CONSIDÉRANT QUE** l'analyse de l'offre déposée a été réalisée ;

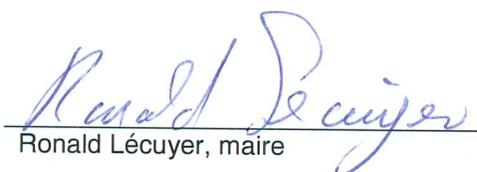
**II EST PROPOSÉ D'ANNULER** le processus d'appel d'offre et d'octroi relatif à l'appel d'offre numéro 24072018 en conformité avec l'article 2.16 Clause de réserve ;

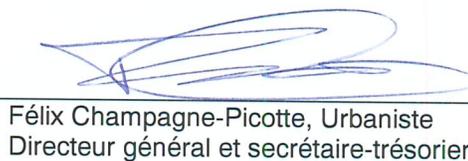
Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	A		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	A	# 5 Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

**18-09-170 Clôture de la séance**

**II EST PROPOSÉ** de lever la présente séance extraordinaire à 21 h 55.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	A		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	P	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

  
Ronald Lécuyer, maire

  
Félix Champagne-Picotte, Urbaniste  
Directeur général et secrétaire-trésorier